
NOTULES

Paul-André CRÉPEAU, *La réforme du droit civil canadien : une certaine conception de la recodification, 1965-1977*, Montréal, Les Éditions Thémis, 2003, 211 pages, ISBN 2-89400-173-8.

Lors du processus de recodification du Code civil de 1866, le droit civil canadien a été modernisé. Le professeur Paul-André Crépeau, qui a dirigé l'Office de révision du Code civil, analyse la manière dont la révision du code a été faite, durant la période de 1965 à 1977, avec une approche épistémologique plutôt que géographique. Le choix des mots : « droit civil canadien » au titre de l'ouvrage montre la différence entre le droit civil et la common law pour mettre en valeur la culture québécoise.

La première partie de l'ouvrage se concentre sur les motifs de la recodification. Tout d'abord, l'idée du renouvellement du code n'est pas née spontanément mais plutôt progressivement pour répondre à la modernisation du mode de vie et de la pensée québécoise. En plus, les réviseurs ont préparé un bilan sur les premiers travaux de révision du Code civil faits pendant la décennie de 1955 à 1965, avant de présenter leur méthode de réforme du code

devant les ministres Claude Wagner et Julien Chouinard.

À la suite de l'analyse de la consultation auprès du ministère, le modèle retenu pour l'élaboration des règles de droit se fondait sur cinq caractéristiques nécessaires à une codification moderne dans un contexte libéral, soit l'œuvre démocratique, de commandement, d'ensemble, de prévision et de simplification. La révision visait à harmoniser les anciennes règles de droit civil avec les nouvelles valeurs de la société dans les domaines politique, technique et linguistique. En plus, elle suggérait des solutions raisonnables et rationnelles, simplifiait le système juridique et aidait la société contemporaine à s'adapter aux réalités nouvelles.

La deuxième partie de l'ouvrage concerne le processus de recodification qui a exigé une réflexion critique sur les politiques législatives. D'abord, le plan comprend une analyse de l'ordonnement des matières du droit privé et les a divisées en neuf livres. Ensuite, le cœur du projet met les droits de la personne au centre des relations juridiques de droit privé et exige de moderniser le droit sans rupture avec les règles de l'ancien Code civil. Les réviseurs s'assuraient aussi que la